

## VOTRE RÉGION

CHAMBÉRY Pour la manifestation du 1<sup>er</sup> mai

## La CGT appelle à une forte mobilisation



Les militants CGT et quelques représentants de partis politiques se sont réunis pour dénoncer la décision de la municipalité. Photo Le DL/G. J.

Judi, les militants CGT et quelques représentants de partis politiques de gauche étaient rassemblés sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Chambéry.

Ils entendaient exprimer leur mécontentement suite au refus par la municipalité de mettre à disposition gratuitement les matériels nécessaires à l'organisation de leur rendez-vous du 1<sup>er</sup> mai sur l'esplanade de Buisson rond.

## Pas d'intérêt local selon la municipalité

Cette année, l'Union locale CGT du bassin chambérien appelle à un rassemblement le 1<sup>er</sup> mai à 10 heures, au pied de la Sasso. « Nous invitons toutes les personnes à venir nous rejoindre pour poursuivre et amplifier les batailles pour que les urgences sociales et climatiques soient enfin prises en compte par le gouvernement. Cela passera par une nette revalorisation des salaires du privé et du public, le développement des services publics, ou encore

par l'établissement d'une protection sociale de haut niveau », détaille Muriel Bousuge, secrétaire de l'Union locale CGT Chambéry.

Contactée à propos de son refus, la municipalité précise qu'un « guichet "événements", avec une grille d'intérêt local, a été mis en place pour évaluer les projets pouvant être soutenus par les services de la Ville ». Et qu'à la lumière de l'analyse de l'intérêt local de la manifestation, elle regrette de ne pouvoir répondre favorablement à cette demande et invitait les organisateurs à se tourner vers des offres de location présentes sur le marché.

Guy JACQUEMARD

L'Union Solidaires 73 donne aussi rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai à la Sasso à 10 heures. Avec une actualité particulière : confronté à des problèmes de locaux, le syndicat a déposé un référé au tribunal administratif de Grenoble. L'audience aura lieu mardi 30 avril.

SAVOIE Vu comme une solution, la réutilisation des "eaux grises" à usage domestique est « technologiquement » faisable

## Boire nos eaux usées traitées, c'est possible ?

Emmanuel Naffrechoux, chercheur à l'université Savoie Mont-Blanc décrypte la situation de la France sur la question de la réutilisation des eaux usées.

Face à un risque de pénurie d'eau à l'échelle mondiale, la réutilisation des eaux usées figure comme une solution. Dans le bassin chambérien, une fois traitées en station d'épuration, les eaux usées sont rejetées dans le Rhône. Des réutilisations sont déjà mises en place, par exemple pour alimenter le centre aquatique Aqualac d'Aix-les-Bains. Et si les eaux usées pouvaient être réutilisées pour des usages domestiques, dont la consommation ? « Technologiquement, c'est faisable grâce à un procédé qui est connu depuis de nombreuses années : l'osmose inverse », explique Emmanuel Naffrechoux, enseignant-chercheur à l'Université Savoie Mont-Blanc, spécialisé, entre autres, dans les méthodes de traitement de l'eau.

## Un blocage économique

L'osmose inverse est un procédé de filtration membranaire qui laisse passer uniquement les molécules d'eau, H<sub>2</sub>O, grâce aux pores de la membrane suffisamment petits pour retenir les micropolluants. Ce processus est déjà utilisé pour le dessalement de l'eau de mer. « C'est une technologie qui fonctionne bien. On a de l'eau pure, même trop pour être consommée mais il suffit de la minéraliser, et on a

une eau de qualité parfaite », assure Emmanuel Naffrechoux. En France, par exemple, le Syndicat des eaux d'Île-de-France a pour projet d'équiper une usine de potabilisation de l'eau du procédé d'osmose inverse.

Mais le blocage est surtout économique. L'osmose inverse est une technologie coûteuse. Un équipement que peu de syndicats des eaux peuvent s'offrir, et qui pourrait, en conséquence, se répercuter sur la facture des consommateurs. « Actuellement le consommateur est prêt à payer son eau jusqu'à 5 à 6 euros le mètre cube, si on passe à ce type de technologie, ce serait 10, 12 voire 15 euros le mètre cube », analyse-t-il.

Mais les recherches pourraient-elles amener à la découverte de nouvelles technologies moins coûteuses et aussi efficaces ? « Je pense qu'aucune technologie ne pourra concurrencer l'osmose inverse concernant la qualité de l'eau. » Aujourd'hui, les recherches portent notamment sur les nouvelles molécules susceptibles d'être présentes dans les eaux usées, mais pour le chercheur, elles doivent surtout s'orienter vers la sociologie. « Il faudrait déjà éduquer les gens à bien utiliser l'eau et qu'ils acceptent d'avoir une eau dégradée pour certains usages », assure-t-il. « On peut imaginer que pour la chasse d'eau, le lave-vaisselle ou le lave-linge, ce n'est pas forcément utile. »

Pour Emmanuel Naffrechoux, la prise de conscience



Pour Emmanuel Naffrechoux, la France n'est pas en retard sur la réutilisation des eaux usées. « Il y a un tel manque de connaissances. [...] C'est le principe de précaution ». Photo Le DL/Sacha DA LAGE

viendra par étapes. « Pour le moment, les effets négatifs se voient surtout sur les cours d'eau, qui font que la vie biologique se détruit, mais il n'y a pas d'impact sur l'Homme. La réflexion n'est pas assez cruciale pour qu'il y ait une accélération, elle se fera quand les nappes vont se tarir et qu'on n'arrivera plus à produire de l'eau potable. »

Chloé GUÉROUT

## LE CHIFFRE

150

Selon le Centre d'information sur l'eau, les Français consomment en moyenne 150 litres d'eau par jour avec la répartition suivante : 7 % pour des usages alimentaires (boisson et repas) et 93 % pour des usages non domestiques (jardinage, linge, sanitaire, toilette, ainsi que la vaisselle).

SAVOIE/ISÈRE L'association Espace Belledonne, qui subit un contexte financier très contraint, fait face

## Sans l'avance du Grésivaudan, « nous étions contraints d'arrêter »

Toujours dans l'attente d'un reversement de subventions dépassant les 300 000 euros, Espace Belledonne peut toutefois lancer un plan d'actions autour de la biodiversité. Le point avec son président Bernard Michon.

## Quelle est la situation financière de l'association ?

« Sur le programme européen Leader (2014-2020), nous avons touché 60 000 euros sur 350 000 euros de fonds engagés. L'année 2014 a été financée début 2018, soit quatre ans après... Au niveau de Belledonne, c'est le 3<sup>e</sup> programme Leader que l'on gère et à chaque fois nous avons eu des problèmes, car l'État qui assurait la gestion avait revu son logiciel. En plus de ça, il y a eu ensuite le transfert à la Région. Nous nous retrouvons donc avec toujours une double gestion : la Région d'un côté, l'Agence nationale de services et de paiement (ASP) de l'autre. »

## Malgré ce contexte, vous arrivez à sortir des projets...

« Oui. La Région a maintenu sa dotation de 90 000 euros. On a une visibilité, une reconnaissance, même si nous sommes loin de l'assise d'un parc.



Bernard Michon, président de l'Espace Belledonne, et Margaux Mazille, directrice, reconnaissent que sans cette avance remboursable du Grésivaudan de 300 000 euros, l'avenir de l'association serait très compromis. Photo Le DL/C.F.

Si nous n'avions pas eu cette avance remboursable de 300 000 euros du Grésivaudan [votée en mars, NDLR], nous étions contraints de tout arrêter. Cette avance nous permet de lancer le projet de trame verte et bleue avec la Région. C'est un projet très intéressant. Ce nouveau contrat [de 5 ans] est la déclinaison régionale de la politique sur la biodiversité et il est à construire avec les acteurs du territoire. Il s'agit d'abord de repérer les zones à enjeux avec les différentes es-

pèces, en lien avec les activités humaines, et d'amener ensuite des fiches actions qui vont elles-mêmes amener des financements. Ce n'est pas forcément l'activité humaine qui est une problématique. On voit par exemple un effondrement des oiseaux, des insectes, et on aimerait bien l'évaluer. »

## Des exemples d'actions ?

« Prenons les rivières. On peut par exemple améliorer la circulation des poissons. On peut avoir dans le domaine de

l'assainissement une action pour la restauration des milieux. On note un effondrement des amphibiens. À Freydières, reconnu comme un site de reproduction très important, on assiste à la disparition des moustiques. J'aimerais bien aussi réaliser un travail d'évaluation sur les abeilles : Belledonne pourrait être un lieu de repli. On a recruté une personne pour faire ce diagnostic et on va démarrer en juin. »

Propos recueillis par Céline FERRERO

## À défaut de parc, quel avenir pour Belledonne ?

Le Parc naturel régional de Belledonne verra-t-il le jour ? Voilà dix ans que l'Espace Belledonne est engagé dans la démarche. Faute de décrocher le label, l'association a bien été obligée de s'adapter (au contexte politique notamment) sans renoncer à ce projet qui lui donnerait l'as-

sise financière qu'elle n'a pas aujourd'hui. Sur un territoire qui mériterait sans doute d'être parc, l'Espace Belledonne est allé chercher d'autres modes d'organisation sans attendre le feu vert institutionnel. « L'année dernière, on a mis en place un groupe de prospective qui réflé-

chit à l'avenir de Belledonne (à l'horizon 2050) en termes de structuration et de problématiques. » La synthèse de tout ça ? « Il en ressort qu'il est indispensable de s'inscrire dans la transition, écologique, économique et sociale. » L'Espace Belledonne est déjà dans ce mouvement,

le GR et tout récemment le travail autour de la trame verte et bleue en sont de parfaites illustrations car, conclut M. Michon, « quand on regarde ces deux derniers projets, on est sur un écosystème et non sur une seule activité ».

C.F.

NOUVELLE MAZDA 3 M HYBRID  
CONÇUE POUR ÉMOUVOIR

À PARTIR DE  
249€ /mois<sup>(1)</sup>

Après un 1<sup>er</sup> loyer majoré ; entretien<sup>(2)</sup>, assistance et garantie inclus<sup>(3)</sup>, location longue durée sur 48 mois.

Nouvelle Mazda3 M HYBRID : consommation mixte (L/100 km) 5,1 - Émissions de CO<sub>2</sub> (g/km) 117. Consommation mixte et émissions homologuées en WLTP converties en NEDC (règlement 2017/1153).

(1) Exemple de Location Longue Durée Mazda Finance sur 48 mois, dont un 1<sup>er</sup> loyer majoré de 3 000 € TTC et 40 000 km pour une Nouvelle Mazda3 2.0L SKYACTIV-G 122 ch M Hybrid 4x2 BVM6 SKYACTIV-MT comprenant l'entretien<sup>(2)</sup>, l'assistance et la garantie<sup>(3)</sup>. Restitution du véhicule en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilométrages supplémentaires. (2) Entretien selon préconisations constructeur, hors pneumatiques, voir conditions et exclusions sur www.mazda.fr. (3) Garantie constructeur de 3 ans limitée à 100 000 km + 1 an d'extension d'assistance et de garantie. Offre non cumulable réservée aux particuliers, valable jusqu'au 30/06/2019, sous réserve d'acceptation par MAZDA Finance, département de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 euros - 1 rue Victor Basch - CS 70001 - 91068 Massy Cedex, RCS Evry 542 097 522. Intermédiaire d'assurance inscrit sous le N° ORIAS : 07 008 079 www.orias.fr. Ce financement en Location Longue Durée n'est pas soumis à la réglementation du crédit à la consommation.

Mazda Automobiles France, 34 rue de la Croix de Fer - 78100 Saint Germain-en-Laye, SAS au capital de 304 898 € - RCS Versailles 434 455 960.

DRIVE TOGETHER<sup>®</sup>

\*Faire corps avec sa voiture



CHAMBÉRY

ZAC de la Prairie - Voglans - 04 79 35 08 64



MONT-BLANC  
Automobiles  
www.montblancautomobiles.com